

## **Loi sur le CO2 : au-delà de Copenhague ?**

La prochaine session parlementaire s'ouvrira avec la révision de la loi sur le CO2, qui vise à définir la politique climatique suisse d'après 2012. Treize heures de débats sont agendées, tant les points de vue divergent entre ceux qui souhaitent que la Suisse prenne ses responsabilités en matière de protection du climat et ceux qui se refusent à tout engagement.

Le texte soumis au parlement contient plusieurs points positifs. La commission de l'environnement propose d'y inscrire l'objectif de contribuer à ne pas dépasser une hausse de température de 2 degrés au niveau mondial. Le Conseil fédéral souhaite, lui, s'attaquer aux émissions dues au trafic automobile, en proposant de fixer un objectif de réduction moyen pour les nouvelles voitures immatriculées, ainsi qu'une obligation, pour les importateurs de carburants, de compenser une partie des émissions générées par leur utilisation. Enfin, la commission de l'environnement veut créer un fonds dit de technologie, permettant de cautionner des prêts aux entreprises développant des produits visant à réduire les émissions de CO2.

Ces innovations seront malheureusement combattues lors des débats. De plus, les insuffisances du projet de loi sont nombreuses. On se battra autour de l'objectif de réduction des émissions de CO2 pour 2020, le Conseil fédéral proposant un maigre 20 % par rapport à 1990, un chiffre qui sera confronté à des propositions de minorité allant de 10 à 40 %. Le Conseil fédéral avait d'autre part voulu introduire dans la loi la possibilité d'instaurer, si nécessaire, une taxe CO2 sur les carburants, mais cette idée a été rejetée en commission. Enfin, aucune garantie de crédibilité n'est proposée dans le projet de loi concernant les réductions d'émissions de CO2 réalisées à l'étranger, qui garderont certainement leur importance à l'avenir.

Le plus inquiétant reste qu'une partie des parlementaires demandera tout simplement de ne pas entrer en matière ou de renvoyer le projet de loi au Conseil fédéral, en attendant un hypothétique accord international. Ces discussions ne nous feront donc probablement pas oublier le récent échec de Copenhague... Souhaitons que le peuple fera preuve de plus de sagesse lorsqu'il se prononcera sur l'initiative pour un climat sain.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Le Nouvelliste le 27 mai 2010